

Cadre spatial et cadrage de la cause : l'inscription territoriale des problèmes publics

Space and framing: the territorial embedding of public problems

Cette section thématique se propose d'explorer une dimension de la construction des problèmes publics, sinon totalement délaissée, du moins peu ou pas explorée de manière systématique, à savoir l'inscription territoriale des problèmes publics. De fait, l'essentiel des travaux inscrits dans le sous-champ de la sociologie des problèmes publics tend à prendre pour objet des problèmes inscrits sur l'agenda national ou encore à s'intéresser à la circulation internationale des problèmes publics (Neveu, 2017). De leur côté, les travaux qui traitent de l'action publique territoriale ne portent qu'une attention réduite à la question des problèmes publics, si ce n'est pour souligner des processus d'uniformisation des agendas locaux. Ainsi la thèse, déjà ancienne, de « l'unification des marchés politiques » centraux et périphériques (Gaxie, Lehingue, 1984) a mis l'accent sur la reprise, à l'échelle infranationale, de thèmes « nationaux » définis dans et par la compétition inter-partisane et souvent déconnectés des affaires locales. Plus récemment, d'autres observateurs de la vie politique locale, influencés par la géographie néomarxiste (Harvey, 1989), ont pointé la montée en puissance des thématiques du développement et de l'attractivité, les évolutions du capitalisme, et la compétition entre les territoires que ces évolutions génèrent, le tout entraînant un alignement des agendas urbains autour de la thématique de la croissance (growth) au détriment des enjeux de redistribution (Beal, Rousseau, 2008). Ces différents travaux réduisent de facto la dimension territoriale des problèmes publics à la question de l'articulation entre agenda national (ou global) et agenda local, question envisagée en outre de façon « descendante » (l'influence des agendas nationaux sur les agendas locaux). En prenant appui sur une littérature qui interroge les relations entre espace et mobilisation (Dechezelles et Olive, 2016 ; Hmed, 2008), nous proposons trois angles d'attaque afin d'enrichir l'analyse de la dimension territoriale de la construction des problèmes publics :

1. L'espace local comme support de publicisation: La dimension territoriale de la construction des problèmes publics renvoie ici à des stratégies de dramatisation spatialisées. Il s'agira en particulier de se demander si cet ancrage spatialisé, souvent analysé comme une ressource de publicisation, n'influence pas également le processus de cadrage (Snow, 2004) de la cause.
2. Le territoire comme cause : Le territoire n'est plus alors un simple support. Au contraire, il y a une forte identification entre l'enjeu construit et le territoire. On peut penser ici à des « conflits de lieu » (Dechezelles et Olive, 2016) qui se structurent autour de la défense d'un espace au nom de problématiques environnementales (ZAD) ou paysagères. Du point de vue de la construction des problèmes publics, il s'agira notamment d'interroger, dans une perspective comparée, les contraintes qui pèsent sur le cadrage de ces problèmes localisés. En France, D. Trom (1999) a pu montrer comment des acteurs mobilisés contre l'implantation d'une ligne haute-tension dans une vallée, confrontés à l'accusation de défendre uniquement leurs intérêts particuliers (syndrome Nimby), se sont engagés dans un processus de montée en généralité qui les a amenés à recadrer leur territoire pour le définir comme un bien commun (au nom de ses qualités environnementales et esthétiques). On peut cependant interroger le caractère universel de cette contrainte de désingularisation : N. Eliasoph (1997), en s'intéressant à des militants américains, a ainsi souligné comment la formulation publique des problèmes reste au contraire, aux États-Unis, ancrée dans le régime du proche et/ou des intérêts localisés, toute montée en généralité étant évitée, du moins en public.
3. L'espace local comme espace public dans lequel émerge des problèmes : les espaces publics locaux ont-ils forcément les mêmes caractéristiques que l'espace public local ou international (Dacheux, 2016) ? Existe-t-il des caractéristiques spécifiques permettant de distinguer les problèmes publics locaux de problèmes nationaux, supranationaux ? Il ne s'agira pas simplement d'interroger l'éventuelle spécificité des cadrages localisés mais aussi de se demander par quel type d'acteurs et de collectifs les problèmes qui émergent sur l'agenda local sont portés. La « résonance » entre agendas locaux, nationaux et internationaux pourra aussi être abordée par la circulation des problèmes de façon descendante (du national vers le local) mais aussi ascendante (du local vers le national) et/ou horizontale (d'une localité à une autre).